

Communiqué de presse • **Partenariat social**

Réglementation bancaire: éviter les désavantages concurrentiels et garantir l'intégration de la place financière suisse

- > La Suisse doit s'aligner sur les normes internationales éprouvées afin d'éviter des désavantages concurrentiels et d'assurer l'intégration de sa place financière.
 - > Une nouvelle réglementation sur les fonds propres ne doit pas s'écarter du cadre international.
 - > Les changements ne doivent pas se faire au détriment des collaborateurs-trices, ni à court ni à long terme, par des suppressions d'emplois, une charge accrue ou un manque d'opportunités de formation continue.
-

30.09.2025 – La Société suisse des employés de commerce accueille favorablement l'adaptation de l'ordonnance sur les fonds propres visant à renforcer la stabilité financière. Elle demande toutefois que la réglementation s'aligne sur les normes internationales et qu'elle n'entraîne pas de détérioration des conditions de travail du personnel issu du secteur bancaire.

En tant que partenaire social de longue date du secteur bancaire, la Société suisse des employés de commerce défend les intérêts des employé-e-s de banque – des apprenti-e-s aux spécialistes expérimenté-e-s. Porte-parole du personnel, la Société suisse des employés de commerce s'engage pour que les ajustements réglementaires, comme ceux en cours concernant l'ordonnance sur les fonds propres, n'aient pas d'impact négatif sur les emplois ou la formation continue et n'engendrent pas de charges supplémentaires pour les collaborateurs-trices.

Oui à la réglementation, mais avec mesure

La Société suisse des employés de commerce soutient l'objectif du Conseil fédéral de tirer les enseignements de la crise du Credit Suisse et de renforcer la stabilité des établissements d'importance systémique. À cet égard, il est essentiel que la réglementation s'aligne sur les normes internationales éprouvées. «La Suisse doit se référer aux normes internationales éprouvées afin d'éviter des désavantages concurrentiels et de garantir l'intégration de la place financière», explique Sascha M. Burkhalter, CEO de la Société suisse des employés de commerce. «La place bancaire suisse ne doit pas être affaiblie par une avalanche de prescriptions mineures qui ne renforceraient ni la stabilité financière ni les employé-e-s de banque», ajoute-t-il.

Revendications de la Société suisse des employés de commerce

Les changements ne doivent pas se faire au détriment de la place financière ou des collaboratrices, ni à court ni à long terme, par des suppressions d'emplois, une charge accrue ou un manque d'opportunités de formation continue. C'est pourquoi la Société suisse des employés de commerce demande:

- > Pas de réduction d'emplois comme conséquence directe de la réglementation.
- > La mise à disposition de ressources suffisantes pour le personnel lors de la mise en œuvre.
- > Une mise en œuvre échelonnée avec des délais transitoires.
- > La réévaluation et prise en considération de variantes préalablement écartées concernant la couverture en fonds propres.
- > De la transparence et la participation des représentant-e-s du personnel.
- > Une évaluation des conséquences sur le marché du travail.
- > Une réglementation cohérente avec des priorités claires.

Un rôle de médiateur pour une mise en œuvre constructive

La Société suisse des employés de commerce soutient l'orientation générale du projet, à condition qu'il soit conçu de manière cohérente et mis en œuvre de façon pratique. En tant que partenaire social, la Société suisse des employés de commerce propose de s'impliquer activement dans la suite du processus législatif afin de développer ensemble des solutions viables.

Plus d'informations sur:

secsuisse.ch/mediacorner

Autres informations Hannes Elmer • Fachverantwortlicher Sozialpartnerschaft • T +41 44 283 45 63

hannes.elmer@kfmv.ch

Communication • T +41 44 283 45 13

communication@secsuisse.ch

La Société suisse des employés de commerce est le centre de compétences en matière de travail et de formation dans le domaine du commerce et de la gestion d'entreprise ainsi que dans le commerce de détail. Riche de plus de 150 ans d'histoire associative, elle est aujourd'hui la plus ancienne association d'employé-e-s encore active en Suisse. Sa vision «Renforcer l'humain. Ensemble, façonnons l'avenir.» place l'individu, en tant que personnalité, détenteur de connaissances et capital humain, avec ses besoins individuels, au centre de ses activités. Elle soutient et renseigne ses près de 35 000 membres et ses client-e-s pour toutes les questions qui touchent à leur carrière. La Société suisse des employés de commerce représente également les intérêts des employé-e-s issu-e-s du secteur bancaire et des assurances, du commerce de détail, de l'artisanat, de l'industrie, de la construction en bois, du trafic aérien et de la location de services dans le cadre d'environ 40 conventions collectives de travail et s'engage pour renforcer leur employabilité. Avec ses centres de formation et ses écoles (écoles professionnelles commerciales de base et de formation continue, la Haute école d'économie de Zurich (HWZ) et l'Institut suisse d'économie d'entreprise (SIB), elle est en mesure d'offrir à ses membres et client-e-s des formations orientées vers la pratique. En tant que responsable ou co-responsable de différents examens menant au brevet ou au diplôme fédéral, elle participe activement au développement du système de formation suisse. En savoir plus sur: secsuisse.ch.